



Commune de La Neuville Chant d'Oisel

La Neuville Chant d'Oisel, le 31 août 2026

Mesdames et Messieurs
Les Conseillers Municipaux

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra :

Le jeudi 10 septembre 2026 à 20H45 à la Salle du Conseil

L'ordre du jour portera sur les points suivants :

1° Désignation d'un secrétaire de séance

2° Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 2 juillet 2026.

AFFAIRES GÉNÉRALES

3° Adoption du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil de gestion de crise à l'échelle communale. Il répertorie les risques connus, il détermine les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, il répartit les fonctions de chacun. Madame Adeline BOZEC, Chargée d'unité de gestion de crise / culture du risque à la Métropole Rouen-Normandie, sera présente.

4° Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) 2029 – 2049 de la Métropole Rouen-Normandie.

La Métropole Rouen-Normandie, dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale – Air Énergie Climat (SCOT-AEC), a décidé de repenser le modèle de développement. Elle a axé sa réflexion autour de quatre invariants, reposant sur trois piliers. Le Conseil Municipal est invité à formuler ses observations sur ce projet.

5° Adoption du Règlement intérieur des Services périscolaires et extrascolaires.

Conjointement avec les services municipaux, Monsieur Maxime BASSET, Adjoint au Maire en charge des Affaires scolaires, de la Jeunesse et de la Petite enfance, a unifié le règlement intérieur de la garderie et celui du centre de loisirs sans hébergement.



Commune de La Neuville Chant d'Oisel

FINANCES

6° Modification des tarifs : suppression de la majoration de 30% pour les usagers hors commune de la Crèche Grain d'Aile.

Le Conseil Municipal avait instauré une majoration de 30% du barème de la Caisse d'Allocations Familiales pour les usagers hors communes de la Crèche Grain d'Aile. Celle-ci n'a jamais été appliquée jusqu'alors, il est donc proposé au Conseil Municipal de supprimer cette majoration.

7° Attribution d'une subvention à l'Association sportive Rouen-Université.

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle de 100€ à l'Association sportive Rouen-Université pour un jeune neuvillais ayant participé aux jeux universitaires européens du 18 juillet au 1^{er} août 2026 en Italie.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire
Julien DEMAZURE